

Cent soixante et onzième session du Conseil

Point 9: Rapports des 192^e (1-3 juin 2022), 193^e (27-28 octobre 2022) et 194^e (7-11 novembre 2022) sessions du Comité financier

Monsieur le Président, chers membres du Conseil,

J'ai le plaisir de vous présenter les rapports des 192^e, 193^e et 194^e sessions du Comité financier. Ces documents sont soumis au Conseil sous les cotes CL 171/16, CL 171/18 et CL 171/9 respectivement.

Tandis que la 194^e session portait sur des thématiques relevant du mandat de la FAO, les 192^e et 193^e sessions étaient consacrées à des questions intéressant le Programme alimentaire mondial (PAM). Le Conseil est invité à prendre acte du fait que le Comité financier a examiné les questions intéressant le Programme alimentaire mondial présentées dans les rapports des 192^e et 193^e sessions, avant leur examen par le Conseil d'administration du PAM.

Je souhaiterais à présent mettre en exergue les questions présentées dans le rapport de la 194^e session du Comité financier.

En ce qui concerne l'examen des *comptes vérifiés de la FAO pour 2021* et la *Réponse de la Direction aux recommandations présentées dans le rapport du Commissaire aux comptes pour 2021*, le Conseil est invité à approuver le projet de résolution, en vue de l'adoption, par la Conférence, des comptes vérifiés de la FAO pour 2021, tel qu'il figure au paragraphe 12 du document CL 171/9.

S'agissant de l'examen de la *composition du Comité consultatif de contrôle de la FAO*, le Conseil est invité à approuver la nomination de M. Honoré Ndoko au Comité consultatif de contrôle de la FAO, pour une période initiale de trois ans.

En outre, le Conseil est invité à approuver les conclusions formulées par le Comité financier à l'issue de l'examen de la *Situation financière de l'Organisation*, et concernant le *Rétablissement, par la Conférence, du droit de vote des États Membres en retard dans le paiement de leurs contributions* et les *Informations actualisées sur la suite donnée aux recommandations qui figurent dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intitulés Examen des politiques et pratiques relatives à la dénonciation des abus dans les entités du système des Nations Unies (JIU/REP/2018/4) et Examen des progrès accomplis par les entités des Nations Unies dans le renforcement de la fonction d'enquête (JIU/REP/2020/1)*.

Enfin, le Conseil est prié de prendre note des considérations du Comité financier liées aux informations actualisées qu'il a reçues concernant la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes et du Comité consultatif de contrôle de la FAO, ainsi que la reprogrammation de l'examen de la gestion et de l'administration de la FAO par le CCI.

Je serais heureuse de vous apporter de plus amples explications concernant nos rapports, selon que de besoin.

M^{me} Imelda Smolčić Nijers, Présidente du Comité financier